

surcharge des classes

## Pas de solutions avant trois ans



Nouria Benghabrit lors d'une réunion avec les représentants des syndicats de l'éducation. ©D. R.

**Pour le président de l'Unpef, "le recours aux classes préfabriquées pour juguler le problème du manque de structures et de surcharge ne doit pas être une solution durable".**

L'option des classes préfabriquées et des chalets choisie par le ministère de l'Éducation nationale pour pallier la surcharge dans plusieurs établissements scolaires restera appliquée pour quelques années encore.

Le propos de Sadek Dziri, président de l'Unpef (Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation), au terme de la rencontre qui a réuni, lundi, la ministre Nouria Benghabrit avec neuf syndicats ainsi que l'Anpe (Association nationale des parents d'élèves), qui reprend la déclaration de Benghabrit, est sans équivoque. Selon lui, la première responsable du secteur a affirmé qu'il sera difficile de résoudre le problème des classes préfabriquées ou des chalets "avant trois ans". M. Dziri a tenu à préciser la position de son syndicat en indiquant que "le recours aux classes préfabriquées pour juguler le problème du manque de structures et de surcharge ne doit pas être une solution durable".

La rencontre, présentée comme une réunion d'évaluation de la rentrée 2018-2019, a porté sur la surcharge des classes, notamment dans les grandes wilayas, mais également sur la déperdition scolaire et le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation. M. Dziri a ainsi clarifié la position de son syndicat concernant les deux derniers points de la réunion. Concernant le phénomène de la déperdition scolaire, le président de l'Unpef a dit qu'"il est inconcevable de faire réussir un élève qui n'a pas le profil requis", insistant sur la nécessité de trouver des solutions nécessaires et de prendre en charge cette catégorie d'élèves. M. Dziri a salué la décision d'ouverture de 45 000 postes d'emploi pour l'encadrement des écoles primaires, réclamant le recrutement de

superviseurs de l'éducation au premier cycle de l'enseignement pour encadrer les élèves.

Entre autres points présentés par le syndicat lors de cette rencontre, figurent le dossier du statut particulier, notamment la valorisation du diplôme d'études approfondies (DEA) et de la licence et leur reclassement ainsi que le dossier de gestion des œuvres sociales, a-t-il indiqué, précisant que l'élection de leurs commissions a été reportée à après avril 2019. Le syndicat demande au ministère de détailler le budget consacré à la formation des fonctionnaires de l'éducation et de permettre à ces derniers de bénéficier de camps d'été.

Pour sa part, le président de l'Anpe, Ahmed Khaled, a salué la décision de l'État de consacrer une enveloppe financière de

76 milliards de dinars au cycle primaire, qualifiant la rentrée 2018/2019 de positive, en dépit des problèmes relevés, à l'instar de la surcharge des classes et le recours au classes préfabriquées qui est, selon lui, une solution conjoncturelle.

Il a également salué la décision du recours des directeurs des établissements scolaires au recrutement d'enseignants vacataires avec des contrats à durée déterminée (CDD), en attendant l'intégration des lauréats aux concours de recrutement ou des diplômés des écoles normales supérieures des enseignants (ENS) pour parer à tout retard dans le lancement de l'année scolaire.

Par ailleurs, le président de l'Anpe a évoqué le renvoi arbitraire des élèves nés entre 2001 et 2002, précisant que près de

500 000 élèves parmi ceux qui ont quitté les bancs de l'école ont été exclus.

**S. K.**